



**HAL**  
open science

# De sainte Thérèse de Lisieux à saint Louis-Marie Grignion de Montfort : un doctorat qui appelle l'autre ?

Etienne Richer

► **To cite this version:**

Etienne Richer. De sainte Thérèse de Lisieux à saint Louis-Marie Grignion de Montfort : un doctorat qui appelle l'autre ?. *Kephas*, 2007, 22, p.105-116. hal-02495055

**HAL Id: hal-02495055**

**<https://hal.science/hal-02495055>**

Submitted on 29 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## De Thérèse de Lisieux à Louis-Marie de Montfort : un doctorat qui appelle l'autre ?

Le dix-neuf octobre 1997, dans le contexte de la préparation du Jubilé de l'Incarnation, le pape Jean-Paul II proclamait Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte Face (1873-1897), à l'occasion de la clôture de la célébration du centenaire de sa mort, Docteur de l'Église universelle. Plus d'un quart de siècle après l'attribution de ce même titre à Thérèse d'Avila et Catherine de Sienna par le pape Paul VI (1970), cette reconnaissance solennelle et officielle de la valeur « magistérielle » du message de la « petite Thérèse » a prouvé, entre autres, que le titre de Docteur n'est pas passé de mode dans l'Église et que le nombre des Docteurs n'est pas clos<sup>1</sup>. Ce constat d'absence de *numerus clausus* revêt une importance d'autant plus grande si l'on considère que « le doctorat de Thérèse appelle celui de Louis-Marie »<sup>2</sup>, qui apparaît comme le candidat le plus sérieux à la suite de l'auteur d'*Histoire d'une âme*, comme le soulignait François-Marie Léthel dans une conférence donnée à Lisieux en 1993 et publiée ensuite dans la revue *Vie thérésienne*<sup>3</sup>.

Dans le cas de la petite Thérèse, il s'agissait, ne l'oublions pas, de la première cause de doctorat qui ait été instruite après l'entrée en vigueur de la constitution apostolique *Pastor Bonus* (28 juin 1988) dont l'article 73 édicte « qu'il revient à la Congrégation [pour les causes des saints] de juger du titre de Docteur à attribuer aux Saints, après avoir obtenu l'avis de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi en ce qui concerne le caractère éminent de la doctrine »<sup>4</sup>.

À l'occasion de la proclamation doctorale, par laquelle Thérèse de Lisieux fut élevée dans la considération de toute la communauté chrétienne, bien au-dessus de ce que peut faire un titre académique, l'homélie du pape Jean-Paul II a rappelé le sens et l'importance d'une telle décision :

« Lorsque le Magistère proclame quelqu'un Docteur de l'Église, il entend signaler à tous les fidèles, de façon particulière à ceux qui accomplissent dans l'Église le service fondamental de la prédication ou qui effectuent la tâche délicate de la recherche et de l'enseignement théologique, que la doctrine professée et proclamée par une certaine personne peut être **un point de référence**, non seulement parce qu'elle est conforme à la vérité révélée, mais également parce qu'elle apporte une lumière nouvelle sur le mystère de la foi, une compréhension plus profonde du mystère du Christ »<sup>5</sup>.

### Deux figures de références significatives

Les termes choisis pour formuler une telle explication méritent l'attention, car ils ne sont pas sans ressemblances avec les mots employés dix ans plus tôt dans l'encyclique *Redemptoris Mater* (1987) à propos de saint Louis-Marie de Montfort (1673-1716). La

---

<sup>1</sup> Cf. J. CASTELLANO, « *Eminens doctrina* : une condition nécessaire pour être Docteur de l'Église », in *Vie Thérésienne* 35 (1995) 140, 7-23.

<sup>2</sup> F.-M. LÉTHEL, *L'Amour de Jésus en Marie*, I, Genève, 2000, p. 16.

<sup>3</sup> F.-M. LÉTHEL, « Thérèse de Lisieux et Louis-Marie de Montfort : deux docteurs pour notre temps », in *Vie Thérésienne* 34 (1994) 134. Repris in ID., *Théologie de l'Amour de Jésus – Ecrits sur la théologie des saints*, Venasque, 1996, p. 140-158. Voir aussi : ID., « Thérèse de Lisieux, une femme qui aime de tout son cœur comme épouse et mère, enfant et sœur », in *Kephas* 18 (avril-juin 2006) 63-70.

<sup>4</sup> JEAN-PAUL II, Constitution apostolique *Pastor Bonus* sur la Curie Romaine, 28 juin 1988, n. 73, in AAS 80 (1988) 878 : « *Ad Congregationem praeterea spectat cognoscere de doctoris titulo sanctis discernendo, praehabito voto Congregationis de Doctrina fidei ad eminentem doctrinam quod attinet* ».

<sup>5</sup> JEAN-PAUL II, « Homélie du 19 octobre 1997 », in *Thérèse de Lisieux* (1998) 2, 3. [Nous soulignons].

mention de ce dernier dans le corps du texte de l'encyclique mariale de Jean-Paul II se trouve en effet suivie de l'affirmation suivante : « Il y a donc de **solides points de référence** qu'il faut garder en vue et auxquels il faut se relier » (RM 48). Louis-Marie de Montfort se trouve donc considéré, dans un document qui engage le Magistère ordinaire pontifical, comme une référence doctrinale repérable et recommandable pour toute l'Église. Treize ans plus tard, les participants au VIII<sup>e</sup> Colloque international de mariologie (Rome, 2000), dont la réflexion portait sur « saint Louis-Marie Grignon de Montfort : spiritualité trinitaire en communion avec Marie », entendirent le même pape Jean-Paul II leur rappeler que l'auteur du *Secret de Marie* constitue pour lui une « **figure de référence significative** »<sup>6</sup>.

De là à affirmer que la doctrine montfortaine apporte une lumière nouvelle sur le mystère de la foi et une compréhension plus profonde du mystère du Christ, il n'y a qu'un pas. À l'évidence, le choix du vocabulaire, identique à celui employé pour expliquer la proclamation doctorale de la petite Thérèse, traduit la conviction personnelle positive du Serviteur de Dieu Jean Paul II (1920-2005) quant à l'*eminens doctrina* de Louis-Marie, à tel point que l'on a pu parler de reconnaissance « quasi canonique »<sup>7</sup> au sujet des formulations employées au numéro 48 de *Redemptoris Mater*.

Comment Jean-Paul II, lui-même inséparablement spécialiste de la spiritualité carmélitaine et propagateur inégalé du message montfortain, aurait-il pu proclamer Docteur l'auteur d'*Histoire d'une âme* sans discerner plus profondément que jamais les harmoniques et la complémentarité avec cet autre chef-d'œuvre pour notre temps qu'est le *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge*<sup>8</sup>, qu'il connaissait par cœur et qu'il n'a cessé de recommander ?

Dans un cas comme dans l'autre, au regard de Jean-Paul II, nous sommes en présence de deux figures de référence significatives. Cette même conviction peut être autrement traduite par la métaphore du « phare », que le père Congar employait volontiers à propos de Thérèse de Lisieux et de Charles de Foucauld<sup>9</sup>. Chacun sait que la vertu d'un « phare » maritime consiste à éclairer le trajet des navigateurs afin qu'ils n'aillent point échouer contre des récifs mais parviennent à bon port.

Au sens figuré nous pouvons reconnaître en Thérèse et Louis-Marie comme deux « phares » pour éclairer des siècles enténébrés et montrer au peuple de Dieu le chemin du Royaume : « Thérèse et Louis-Marie, écrit F.-M. Léthel, rejoignent pleinement les enseignements de Vatican II sur l'appel universel à la sainteté et sur Marie dans le mystère du Christ et de l'Église. Dans la perspective de l'option préférentielle pour les pauvres, ils apparaissent comme les deux phares les plus puissants pour éclairer le chemin évangélique qui conduit sûrement à la sainteté »<sup>10</sup>.

Contrairement aux préjugés fréquents, la spiritualité de Louis-Marie offre, du point de vue doctrinal, une similitude étonnante avec l'esprit de la dévotion du Carmel<sup>11</sup>. Pour Louis-Marie comme pour les maîtres du Carmel à la multiplication des pratiques extérieures, qui ne sont pas pour autant méprisées, il convient de préférer l'attitude qui s'épanouit, à condition de

---

<sup>6</sup> JEAN-PAUL II, « Discours aux participants du VIII<sup>e</sup> Colloque international de mariologie », 13 octobre 2000, in AA.VV., *Spiritualità trinitaria in comunione con Maria secondo Montfort* (Biblioteca di Theotokos 8), Atti del 8<sup>e</sup> Colloquio internazionale di mariologia (Roma, 11-13 ottobre 2000), Roma, 2002, p. 5. [Nous soulignons].

<sup>7</sup> Cf. S. EPIS, « Influence », in *Dictionnaire de spiritualité montfortaine*, Ottawa, 1994, p.725.

<sup>8</sup> Dans les pages qui suivent nous citerons les écrits de saint Louis-Marie de Montfort selon l'édition de ses *Œuvres Complètes*, Paris, Seuil, 1966, XXXII-1908p. Les références seront indiquées par sigles entre parenthèses dans le corps du texte : VD= *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* ; SM= *Le Secret de Marie* ; C= *Cantiques*.

<sup>9</sup> Cf. Y.-M. CONGAR, *Pour une Eglise servante et pauvre*, Paris, 1963, p. 123 : « Les **phares** que Dieu a allumés au seuil du siècle atomique s'appellent Thérèse de Lisieux et Charles de Foucauld ».

<sup>10</sup> F.-M. LÉTHEL, « Thérèse de Lisieux et Louis-Marie Grignon de Montfort, deux docteurs pour notre temps » in *Théologie de l'Amour de Jésus*, Venasque, 1996, p. 157.

<sup>11</sup> Cf. LOUIS-MARIE DE JÉSUS, « Jean-Paul II et Notre Dame du Mont Carmel », in *Carmel* 101 (2001) 3, 61-66.

s'exprimer, dans la lumière obscure de la foi théologale et sur le modèle de Notre Dame. Dans son cantique exprimant *Les désirs de la Sagesse* (C 124), composé en 1703, le Père de Montfort demande la foi de Marie pour posséder la Sagesse :

« Digne Mère de Dieu,  
Vierge pure et fidèle,  
Communiquez-moi votre foi,  
J'aurai la sagesse par elle  
Et tous les biens viendront en moi.  
Sagesse, venez donc, par la foi de Marie » (C 124, 7-8).

Le *Secret de Marie* nous livre une prière similaire, toujours adressée à Marie afin de lui demander une foi aussi pure que la sienne : « Que la lumière de votre foi dissipe les ténèbres de mon esprit [...] Pour ma part, ici bas, je n'en veux point d'autre que celle que vous avez eue, savoir : de croire purement, sans rien goûter ni voir » (SM 68-69).

Quant à la synthèse du *Traité*, elle s'achève sur les mots de l'Écriture *justus meus ex fide vivit* (VD 273), non sans avoir précisé en amont que « le juste et le dévot fidèle de Marie vit de la foi de Jésus et de Marie, et non des sentiments du corps » (VD 109) et en offrant aussi ce splendide développement :

« La Sainte Vierge vous donnera part à sa foi, qui a été plus grande sur la terre que la foi de tous les patriarches, les prophètes, les apôtres et tous les saints [...] Plus donc vous gagnerez la bienveillance de cette auguste Princesse et Vierge fidèle, plus vous aurez de pure foi dans toute votre conduite : une foi pure, qui fera que vous ne vous souciez guère du sensible et de l'extraordinaire [...] une foi agissante et perçante, qui, comme un mystérieux passe-partout, vous donnera entrée dans tous les mystères de Jésus-Christ, dans les fins dernières de l'homme et dans le cœur de Dieu même» (VD 214).

En référence à cette belle page du *Traité*, ainsi qu'à d'autres passages du même calibre dans le *Secret de Marie* (cf. SM 51-52), le pape Jean-Paul II n'hésitait pas à souligner, dans sa dernière *Lettre aux familles montfortaines* (2003), à quel point « comme saint Jean de la Croix, saint Louis-Marie insiste surtout sur la pureté de la foi et sur son obscurité essentielle et souvent douloureuse (cf. SM 51-52). C'est la foi contemplative qui, renonçant aux choses sensibles ou extraordinaires, pénètre dans les profondeurs du Christ » (n.7)<sup>12</sup>. Le *Cantique* intitulé *Le dévot esclave de Jésus en Marie* offre ce verset significatif : « Je la porte au milieu de moi, gravée avec des traits de gloire, quoique dans l'obscur de la foi » (C 77, 15). Du point de vue de l'histoire de la spiritualité, voilà un trait de radicalité théologale qui préparait de belles harmoniques entre le message de Louis-Marie et celui de Thérèse Martin, fille de Jean de la Croix et du Carmel « bérullien » de Lisieux. Les saints et bienheureux qui ont su remarquer, et surtout laisser résonner en leur propre vie de telles harmoniques entre les deux messages ne manquent pas : qu'il suffise d'évoquer ici à titre d'exemple l'autobiographie de la bienheureuse Dina Bélanger (Marie Sainte Cécile de Rome, 1897-1929)<sup>13</sup> ou bien les témoignages du bienheureux Edouard - Jean Poppe<sup>14</sup> (1890-1924) qui font référence aussi bien à la doctrine de Grignon de Montfort qu'à celle de Thérèse de Lisieux.

<sup>12</sup> Nous citons selon la traduction officielle française de cette Lettre aux Familles montfortaines publiée in *Documentation Catholique* 101 (2004) 255.

<sup>13</sup> D. BELANGER, *Autobiographie*, Québec, 1995.

<sup>14</sup> Cf. E. POPPE, *Sous le regard de Dieu*, Paris, 1977 : « Thérèse de l'Enfant-Jésus apprenez-nous à nous jeter dans les bras du compatissant Jésus après nos fautes et nos décourageantes rechutes, avec la confiance des tout-petits (...) Le petit livre de Montfort sur « La vraie dévotion » est un trésor. Peu se donnent la peine de le chercher » (p. 25 et p. 79).

La bienheureuse Mère Teresa de Calcutta (1910-1997), qui porte ce nom en vertu d'une admiration particulière pour la petite Thérèse, ne manquait pas d'encourager les Missionnaires de la Charité à faire, selon les indications de Louis-Marie, la consécration totale d'elles-mêmes à Notre Dame après une préparation de trente jours et renouvelée chaque année<sup>15</sup>. Elle fut béatifiée par Jean-Paul II au terme de l'Année du Rosaire postjubilaire et le jour anniversaire de la proclamation doctorale de Thérèse de Lisieux (19 octobre 2003).

Au lendemain de la première annonce d'une telle proclamation lors des Journées Mondiales de la Jeunesse à Paris (1997), une supplique fut d'ailleurs adressée au Saint-Père pour lui demander de proclamer Louis-Marie de Montfort Docteur de l'Église à la suite de Thérèse de l'Enfant-Jésus :

« Le doctorat de Thérèse appelle celui de Louis-Marie, car leurs doctrines sont profondément convergentes et complémentaires, dans la complémentarité entre un Docteur féminin et un Docteur masculin, entre l'enseignement de la sainte Carmélite patronne des missions et celui du saint Prêtre missionnaire auprès des plus pauvres. La doctrine spirituelle contenue dans leurs écrits présente les mêmes caractéristiques évangéliques de profondeur, de simplicité et de radicalité. C'est une même spiritualité christocentrique et trinitaire, mariale, ecclésiale et missionnaire. C'est une même spiritualité de confiance et d'amour, un même chemin de sainteté ouvert à tous les baptisés, et d'abord aux plus pauvres et aux plus petits »<sup>16</sup>.

Dans une telle perspective qui considère, en vertu de leurs caractéristiques communes, le cas de Thérèse et celui de Louis-Marie encore à l'examen comme une sorte de « double doctorat », la question se pose de savoir si la carmélite de Lisieux connaissait la vie ou certains écrits du missionnaire. Sans qu'il s'agisse pour autant de parler d'une influence directe significative, une recherche sur ce point<sup>17</sup> nous a permis de récolter des indices plus sérieux et plus nombreux que ce que nous pouvions attendre et méritant d'être exposés.

### Thérèse a-t-elle connu les écrits de Montfort ?

La *Prière embrasée* du saint missionnaire fit l'objet d'une exhortation de Mère Agnès de Jésus au chapitre conventuel le 13 septembre 1914 : « Mes chères sœurs, je retrouvais hier, dans les livres de Mère Isabelle, un imprimé que connaissait bien aussi notre petite Thérèse. **C'est la prière de l'âme embrasée du Bx Grignon [sic] de Montfort (...)** »<sup>18</sup>. La revue *Vie Thérésienne* publia en 1996 une note érudite selon laquelle « cette *Prière embrasée* figure in *extenso* à la fin d'une édition du *Traité de la vraie dévotion à la Très Sainte Vierge ou le Secret de Marie* (7<sup>e</sup> édition, Oudin, Poitiers, 1868), livre qui se trouvait à l'avant-chœur du temps de Thérèse. Un autre exemplaire de 1886 figurait à la bibliothèque »<sup>19</sup>.

<sup>15</sup> Cf. S. GAETA, *Il segreto di Madre Teresa - il diario e le lettere inedite dei colloqui con Gesù riportati alla luce del processo di beatificazione*, Casale Monferrato, 2003, p. 112.

<sup>16</sup> F.-M. LÉTHEL, *L'Amour de Jésus en Marie*, Genève, 2000, I, annexe III, p. 149-150.

<sup>17</sup> Notre investigation sur ce point s'inscrit dans une recherche plus ample : cf. E. RICHER, *Une vraie science de l'éducation à la sainteté : la véritable dévotion à Marie selon saint Louis-Marie de Montfort dans le mystère du Christ, de l'Église et du chrétien*, Rome, Teresianum, 2005, à paraître aux éditions des Béatitudes (fin 2006). Nous nous permettons de renvoyer aussi à une publication antérieure : ID., *La pédagogie de sainteté de saint Louis-Marie de Montfort*, Paris, Téqui, 2003, 225p. Préface de Fr. François-Marie Léthel, ocd.

<sup>18</sup> Cf. ARCHIVES DU CARMEL DE LISIEUX, Chapitres de Mère Agnès de Jésus, Livre II 1909-1915, inédit. [Nous soulignons]. Nous citons selon Sr CÉCILE, « La sainte prière que vous aimiez tant (LC 196) », in *Vie Thérésienne* 36 (1996) 45. Dans les archives du Carmel, l'imprimé ayant appartenu à la sous-prieure du Carmel, sœur Isabelle du Sacré-Cœur (+ 31. 7. 1914), dont parlait Mère Agnès le 13 septembre de la même année, ne fut pas retrouvé. Voir aussi : J. HÉMERY, *La Mère de Jésus était là - vingt cinq témoins de la spiritualité mariale*, Paris, 2000, chap. 16 : « Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus », p. 151.

<sup>19</sup> Cf. Sr CÉCILE, *art. cit.*, 46.

De fait, à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle la *Prière embrasée* était soit incorporée aux éditions du *Traité* ou du *Secret* ou à d'autres livres de piété, soit diffusée de façon autonome<sup>20</sup>. Une certaine Thérèse Durnerin (1845-1905), par exemple, dont Thérèse de Lisieux connaissait par cœur depuis son noviciat la *Prière à Jésus prêtre et hostie*, eut ainsi l'initiative de diffuser à plusieurs millions d'exemplaires la *Prière embrasée* de Grignon de Montfort<sup>21</sup>. Au Carmel de Lisieux, un feuillet imprimé d'une version abrégée de la *Prière embrasée*, qui a toute chance d'être identique à celui que connut Thérèse, a été retrouvé dans quelque vieux livre du monastère<sup>22</sup>. Serait-ce à cette prière que faisait allusion l'abbé Maurice Bellière lorsqu'il écrivait à Thérèse dans une lettre du 28 août 1897 : « Merci à vous des quelques lignes tracées, les dernières, chères et précieuses **avec la sainte prière que vous aimiez tant...** »<sup>23</sup> ?

Quoiqu'il en soit de cette prière non identifiée, il semble assez solidement établi d'une part que Thérèse de Lisieux connaissait la *Prière embrasée* de Louis-Marie de Montfort, et d'autre part que le *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* se trouvait au Carmel de Lisieux, en deux éditions. Les *Derniers entretiens* contiennent d'ailleurs une pensée prise textuellement dans le *Traité* (VD 47) : « Les saints des derniers temps surpasseront autant ceux des premiers que les cèdres surpassent les autres arbres » (CJ, 16 juillet 1897). Si rien ne permet d'affirmer avec certitude que Thérèse l'avait lu *in extenso*, il semble difficile d'exclure cependant qu'elle avait connaissance au moins de quelques passages du *Traité de la vraie dévotion*<sup>24</sup>. D'après une note inédite fournie par le service de documentation des Archives du Carmel, un autre écrit du Père de Montfort, à savoir *La Lettre circulaire aux Amis de la Croix* se trouvait également parmi les livres conservés au Carmel de Lisieux, plus précisément à l'avant-chœur<sup>25</sup>. Or, la probabilité que Thérèse ait lu ou tout au moins feuilleté les petits volumes qui s'y trouvaient est plus élevée que pour les livres de la bibliothèque proprement dite.

De plus, il est notoire que Théophile Vénard (1829-1861), prêtre des Missions Étrangères de Paris, mort martyr au Tonkin un an après avoir signé de son sang un acte de consécration à Jésus par Marie selon la formule même du Père de Montfort<sup>26</sup>, était l'un des saints préférés de la petite Thérèse jusqu'à son dernier jour. C'est son second frère spirituel, le père Adolphe Roulland (1870-1934), qui lui en avait offert la biographie et la correspondance dont elle offrira une brève anthologie à ses sœurs (LT 245). « C'est une âme qui me plaît [...] il était gai toujours »<sup>27</sup> confia-t-elle à Mère Agnès le 27 mai 1897 au sujet de ce jeune missionnaire qui avait mis toute sa confiance en Marie.

<sup>20</sup> Cf. D.-M. HUOT, « Il corpus degli scritti di san Luigi Maria di Montfort », in *Spiritualità Monfortana* 2 (2003) 95.

<sup>21</sup> Cf. A. RAYEZ, « Thérèse Durnerin », in *Dictionnaire de Spiritualité* t. 3, c. 1840-1842 ; G. GAUCHER, « Prières au Carmel de Lisieux au temps de sœur Thérèse », in *Vie Thérésienne* 33 (1993) 131, 195-197.

<sup>22</sup> Feuillet double 12,3x 8,3 cm ; imprimé à Bar-le-Duc, Typ. de l'œuvre de Saint-Paul, Schorderet et Cie.

<sup>23</sup> THÉRÈSE DE L'ENFANT JÉSUS ET DE LA SAINTE FACE, *Correspondance générale* II, 1890-1897, Nouvelle éd. du Centenaire, Paris, 1992, LC 196, 28 août 1897, p. 1068-1069. [Nous soulignons].

<sup>24</sup> D'après une note de la Nouvelle édition du Centenaire des écrits de Thérèse de Lisieux « **il est possible que Thérèse ait lu ce texte de Grignon de Montfort (...) dans le Traité de la vraie dévotion aux Buissonnets ou au Carmel** ». Cf. *Derniers Entretiens*, Nouvelle édition du Centenaire, Paris, 1992, p. 476, Notes sur le Carnet Jaune 16.7.3.

<sup>25</sup> La certitude du fait est attestée par le service de documentation des ARCHIVES DU CARMEL DE LISIEUX. Il s'agit de l'édition suivante : Grignon de Montfort, *Lettre circulaire aux amis de la Croix* ; [précédé de] *La Semaine sanctifiée par la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus*. [2 gros cahiers reliés ensemble, le premier n'étant pas de Grignon de Montfort]. Montpellier : de Gras, [s.d.] ; Nantes : Bourgeois, 1882. – 32p. ; 64p. ; 12cm. 13<sup>e</sup> édition. Bibliothèque de l'avant-chœur au temps de Thérèse n°88.

<sup>26</sup> L'acte de consécration signé de son sang par Théophile Vénard est conservé aujourd'hui dans la salle des martyrs des Missions Étrangères de Paris (128, rue du Bac).

<sup>27</sup> THÉRÈSE DE L'ENFANT JÉSUS ET DE LA SAINTE FACE, *Derniers entretiens*, in *Œuvres complètes*, Paris, 1992, Carnet Jaune 27 mai 1897 (10), p. 1005.

Quant au secret de Théophane Vénard lui-même, qui joua un rôle si important dans le cheminement de Thérèse, future Patronne des Missions et Docteur de l'Église, à l'évidence il consiste essentiellement en l'assimilation vécue de la lumière mariale du mystère de la foi et de la pédagogie de sainteté proposée par Grignon de Montfort<sup>28</sup>, dont les prêtres des Missions Étrangères étaient si familiers<sup>29</sup>.

Au-delà de tels *fioretis* aussi authentiques qu'éloquents, il importe de remarquer que Louis-Marie, qui reçut du pape Clément XI (+1721) le titre de « missionnaire apostolique »<sup>30</sup>, participa d'une certaine manière à ce que nous pourrions appeler la « soutenance » de Doctorat de celle qui était déjà la Patronne des Missions (1927) à l'égal de saint François-Xavier.

### Les mentions de Louis-Marie dans la *Positio* de Thérèse

L'imposante *Positio* (équivalent latin du grec *thesis*) dont l'intention était de démontrer que Thérèse de Lisieux méritait vraiment le titre de Docteur, et qui fut rédigée compte tenu des nouvelles normes de procédure et critères doctrinaux formulés par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, fait en effet mention à de nombreuses reprises de Louis-Marie Grignon de Montfort<sup>31</sup>. Celui-ci est nommé d'une part sous la plume du rapporteur de la Congrégation pour la cause des saints, dans la « liste d'attente » des candidats au doctorat, mais d'autre part, souvent associé à Bérulle, Louis-Marie est évoqué explicitement une bonne quinzaine de fois, avec de nombreux renvois à ses écrits majeurs, dans le chapitre huitième de la *Positio*, le plus long, qui traite de la « théologie de sainte Thérèse »<sup>32</sup>.

Les écrits de Louis-Marie ont ainsi fait de lui un authentique serviteur de la cause du Doctorat de la carmélite lexovienne, particulièrement en contribuant à la mise en valeur de la dimension mariale de son message : « Profondément enraciné dans la spiritualité mariale du Carmel, peut-on lire dans la *Positio*, cet enseignement de Thérèse est aussi en harmonie avec celui des autres saints, en particulier de saint François, de sainte Claire et de saint Louis-Marie de Montfort. Jésus est toujours au centre, et Marie lui est toute relative comme sa Mère »<sup>33</sup>.

Le fait que le Magistère de l'Église lui-même ou les experts dont il sollicite la compétence aient ainsi recours au témoignage de Louis-Marie en exposant ses points de vue, en citant ses écrits pour en éclairer d'autres, constitue un indice sérieux en faveur de la reconnaissance possible de l'éminence de sa propre doctrine. L'un des critères pour juger de l'éminence de la doctrine d'un saint ou d'une sainte proposée(e) pour être reconnu(e) Docteur de l'Église, est en effet l'appréciation du Magistère de l'Église avant cette déclaration :

« Un saint ou une sainte possédant une doctrine que l'Église elle-même fait sienne et intègre en certains documents ou en certains domaines de la doctrine et de la vie chrétienne bénéficie, explique le père Castellano, d'un des atouts les plus importants

<sup>28</sup> Cf. J. HÉMERY, *op. cit.*, p. 113-119.

<sup>29</sup> Ch. CESSÉLIN, *La Société des Missions étrangères et le culte de la très Sainte Vierge*, in H. DU MANOIR (sous la direction de), *Maria – Etudes sur la Sainte Vierge*, IV, Paris, 1956, 1017-1033.

<sup>30</sup> Cf. [Joseph GRANDÉ], *La Vie de Messire Louis-Marie Grignon de Montfort, prêtre, missionnaire apostolique, composée par un prêtre du clergé*, Nantes, 1724, p. 101 : « Clément XI lui donna aussi la qualité de missionnaire apostolique ». Sur le sens de ce titre, cf. R. NAZ, « Missionnaire apostolique », in *Dictionnaire de droit canonique*, t. 4, Paris, 1949, c. 896 ; art. « Missionnaire apostolique » in *Catholicisme*, t. 9, Paris, 1980, c. 381.

<sup>31</sup> CONGREGATIO DE CAUSIS SANCTORUM, *Concessionis tituli Doctoris Ecclesiae Universalis S. Teresiae a Iesu Infante e a Sacro Vultu*, Cabellione, 1997, chap. VIII, p. 221 ; 255 ; 261 ; 280 ; 281 ; 285 ; 306-307. Ce document sera indiqué par le simple mot *Positio*.

<sup>32</sup> Cf. *Ibidem*, p. 209-311

<sup>33</sup> *Ibidem*, p. 280.

pour que soit reconnue l'éminence de cette doctrine et pour mériter le titre de Docteur de l'Église, à cause du service qu'il rend à la foi et à la vie de l'Église »<sup>34</sup>.

### Une doctrine que l'Église fait sienne

En l'occurrence, notre saint candidat au doctorat se trouve donc mentionné non seulement dans l'encyclique *Redemptoris Mater* (1987), mais aussi dans la *Positio* (1997) rédigée en vue d'instruire la cause du doctorat de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte Face, et surtout la Lettre apostolique *Rosarium Virginis Mariae* (2002), véritable couronnement marial de facture montfortaine de la Lettre *Novo Millennio Ineunte* (2001), dont la tonalité, la forme et le style théologique sont fortement thérésiens.

On pourrait d'ailleurs comparer l'influence de Thérèse de Lisieux dans *Novo Millennio Ineunte* avec celle de Louis-Marie dans *Redemptoris Mater* et plus récemment dans *Rosarium Virginis Mariae*. De même qu'il est possible de lire *Novo Millennio Ineunte* à la lumière du christocentrisme contemplatif et missionnaire de Thérèse de Lisieux<sup>35</sup>, citée à deux reprises, il convient de lire l'encyclique *Redemptoris Mater* ainsi que la Lettre apostolique *Rosarium Virginis Mariae* dans la perspective profondément montfortaine qui anime ces textes.

Le mouvement en faveur de la cause doctorale montfortaine a connu une nouvelle reprise après la proclamation du Doctorat de Thérèse de Lisieux (1997) et à la lumière des critères suivis pour cette cause. Enfin, au commencement de l'Année Sainte du Jubilé de l'Incarnation, le *Supplex Libellus*<sup>36</sup> fut rédigé et signé le 6 janvier 2000 par l'évêque de Luçon et les supérieurs généraux des congrégations montfortaines.

Au terme d'un tel parcours le postulateur de la cause a formulé le constat suivant :

« Dans le passé récent, à deux reprises (en 1981 puis en 2000) l'initiative a été prise de recueillir des adhésions pour demander la proclamation de saint Louis-Marie comme Docteur de l'Église. A ces occasions fut donnée la confirmation de l'enthousiasme présent en de nombreuses parts du peuple de Dieu : simples fidèles, fondateurs de congrégations et mouvements, supérieurs, directeurs spirituels, prêtres et évêques, qui ont fait parvenir par milliers leur adhésion. Mais quelques réserves de la part de théologiens n'ont pas manqué, qui indiquent, plus qu'autre chose, une moindre connaissance de saint Louis-Marie dans ses contenus strictement théologiques »<sup>37</sup>.

La proclamation souhaitée du Doctorat de Louis-Marie de Montfort demeure donc bel et bien un défi. Les travaux qui chercheront à illustrer sa doctrine éminente se doivent d'emprunter le chemin préparé par le Doctorat de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et recommandé par le pape Jean-Paul II :

« La *théologie sapientielle* de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus montre le chemin principal de toute réflexion théologique et de toute recherche doctrinale : l'amour dont « dépendent la Loi et les prophètes » est un amour qui tend à la vérité et c'est ainsi qu'il reste un amour authentique envers Dieu et envers l'homme. Il est important, pour la théologie d'aujourd'hui, de retrouver la *dimension sapientielle*, qui intègre l'aspect intellectuel et scientifique à la sainteté de vie et à l'*expérience contemplative* du mystère chrétien. Ainsi, sainte Thérèse de Lisieux, Docteur de l'Église, par sa sage réflexion nourrie aux sources de la Sainte Écriture et

---

<sup>34</sup> J. CASTELLANO, « *Eminens doctrina* : une condition nécessaire pour être Docteur de l'Église », in *Vie Thérésienne* 35 (1995) 140, 20. Voir aussi du même auteur : « Le titre de Docteur de l'Église », in AA.VV., *L'apport théologique de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, docteur de l'Église*, Toulouse, 2000, p. 15-39.

<sup>35</sup> Telle est la lecture proposée par F.-M. LÉTHEL, « La théologie de l'Amour du Christ dans la Lettre apostolique *Novo Millennio Ineunte* », in *Carmel* 101 (2001) 69-88.

<sup>36</sup> *Supplex Libellus*, 6 janvier 2000, 20p. Le texte de ce *Supplex Libellus* a été publié et présenté, en version italienne, par le postulateur de la cause : « San Luigi Maria di Montfort nella Chiesa di oggi e di domani », in *Spiritualità Monfortana* 1 (2003) 7-30.

<sup>37</sup> B. CORTINOVIS, « Presentazione », in *Spiritualità Monfortana* 1 (2003) 5.



de la divine Tradition, pleinement fidèle aux enseignements du Magistère, montre à la théologie actuelle la route à parcourir pour rejoindre le cœur de la foi chrétienne »<sup>38</sup>.

Nul doute que l'épreuve du temps s'avère nécessaire pour apprécier l'influence d'un tel charisme (656 ans pour Bernard de Clairvaux, 310 ans pour Robert Bellarmin, 335 ans pour Jean de la Croix) et qu'une « certaine attente peut avoir l'effet salutaire de nous faire apprécier davantage la doctrine éminente d'un futur Docteur, son actualité, et le rendre ainsi encore plus universellement estimé dans l'Église »<sup>39</sup> ainsi que l'écrivait en 1995 le regretté père Castellano (+2006) à propos de Thérèse de Lisieux, dont la cause fut cependant entendue en un temps record, à savoir cent ans après sa mort. Pour Grignon de Montfort ce sera sans doute au prix d'une attente prolongée et d'un effort d'étude redoublé puisque les Archives montfortaines de Rome conservent un avis de la Congrégation pour les causes des saints (2001) notifiant, sans beaucoup d'explications, que le titre de Docteur de l'Église ne peut être conféré à Louis-Marie « à tout le moins actuellement »<sup>40</sup>. Le caractère apparemment sévère mais non moins explicitement provisoire d'un tel avis présente le mérite paradoxal de favoriser de nouvelles lectures attentives et approfondies des écrits de Louis-Marie et de leur impact au sein du peuple de Dieu.

Il importe cependant de remarquer que l'avis que nous venons de mentionner est antérieur à la publication de la Lettre apostolique *Rosarium Virginis Mariae* (2002), publiée à l'occasion de l'Année du Rosaire post-jubilair (octobre 2002-octobre 2003), qui coïncidait d'ailleurs avec le tricentenaire de la fondation, par le Père de Montfort, des Filles de la Sagesse (1703-2003). Or, cette Lettre *Rosarium Virginis Mariae*, ainsi que celle adressée aux Familles montfortaines à l'occasion du 160<sup>e</sup> anniversaire de la publication du *Traité de la vraie dévotion* (1843-2003), se présentent comme un véritable exposé de la doctrine mariale montfortaine à la lumière du Concile Vatican II<sup>41</sup>.

L'actualité ecclésiale de l'apport de Grignon de Montfort semble donc hors de doute, comme l'a rappelé récemment le cardinal Tettamanzi dans une préface à une nouvelle édition italienne du *Traité* : « encore aujourd'hui, son enseignement spirituel se présente comme un sage viatique pour les chrétiens du nouveau millénaire [...] L'annonce de la récente reprise du mouvement de requêtes pour que le Saint de Montfort soit proclamé 'Docteur de l'Église', exhorte à rencontrer ou à connaître plus à fond son enseignement spirituel »<sup>42</sup>.

S'il est de la compétence spécifique de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, en vertu de la constitution apostolique *Pastor Bonus*, de se prononcer quant à une possible reconnaissance de l'éminence de la doctrine montfortaine, comme elle l'a fait pour Thérèse de Lisieux, l'heure est alors venue de valoriser systématiquement et avec une attention redoublée l'expérience et la pensée de Louis-Marie de Montfort pour l'approfondissement des vérités chrétiennes.

Toulouse, septembre 2006  
**Étienne RICHER**

---

<sup>38</sup> JEAN-PAUL II, « Discours à l'Assemblée plénière de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi », 24 octobre 1997, in *Documentation catholique* 94 (1997) 1002.

<sup>39</sup> J. CASTELLANO, *art. cit.*, p. 21.

<sup>40</sup> Note citée in B. GUITTENY, « Saint Louis-Marie Grignon de Montfort et les archives montfortaines », in *Revue d'Histoire de l'Église de France* 89 (2003) 1, 110.

<sup>41</sup> Cf. JEAN-PAUL II, « Lettre aux religieux et religieuses des Congrégations montfortaines sur la doctrine mariale de leur fondateur », 8 décembre 2003, in *Documentation Catholique* 101 (2004) 251-255. Voir aussi le commentaire du postulateur : B. CORTINOVIS, « San Luigi Maria di Montfort : valore teologico di una spiritualità », in *L'Osservatore Romano* 144 (20 février 2004) 4 ; ID., « Note a commento della lettera di Giovanni Paolo II », in *Spiritualità Monfortana* 3 (2004) 19-25.

<sup>42</sup> *La Vera Devozione*, Roma, 42000, p. 5-10 : *Presentazione del card. Tettamanzi*. [Nous traduisons].